

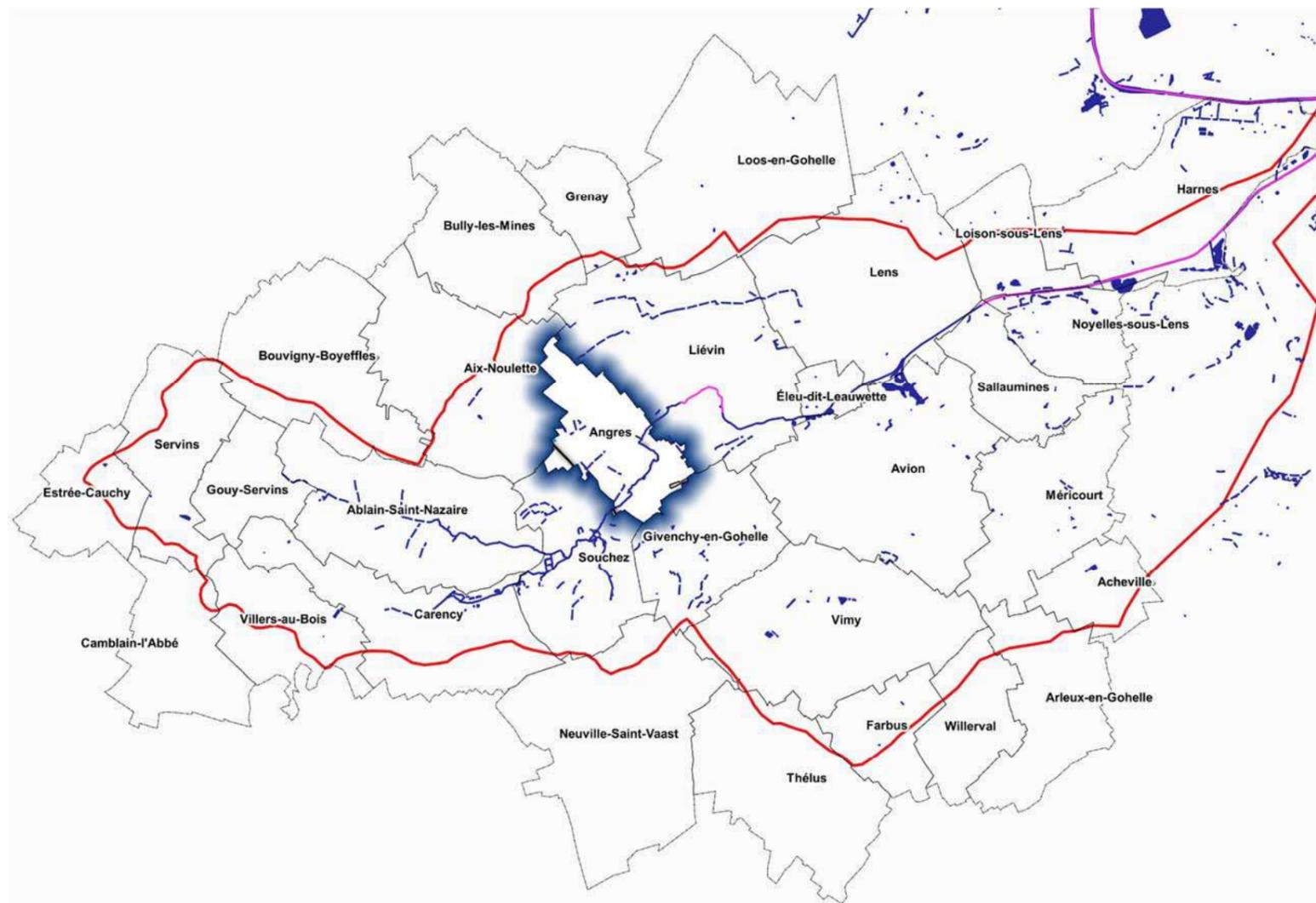
### Synthèse communale des inondations

#### Commune d'ANGRES

La plaquette a pour objectif de regrouper les connaissances acquises à l'échelle communale sur les problématiques d'inondation par ruissellement ou débordement de cours d'eau.

Les rubriques présentées sont les suivantes :

- 1) **Contexte** : synthèse des échanges avec les communes et historique des inondations
- 2) **Cartographie de synthèse communale** : une carte regroupant les traces des inondations passées et une carte indiquant le fonctionnement hydraulique
- 3) **Repères de crue** : fiches détaillant les hauteurs d'inondation relevées sur le terrain lors des enquêtes de décembre 2019 ainsi que la date et l'origine de l'événement



# DETERMINATION DES ALEAS D'INONDATION SUR LE TERRITOIRE DE LA SOUCHEZ

## 1 CONTEXTE

*Nota : les éléments suivants sont issus en grande partie des entretiens réalisés en 2016 suite aux intempéries du 31 mai et 07 juin 2016.*

### Sensibilité au phénomène

Messieurs Tueux et Debrabant confirment qu'en termes d'inondations la commune est soumise à deux problématiques principales : les débordements de cours d'eau de la Souchez assez récurrents **en raison notamment d'une insuffisance de la section d'écoulement dans la traversée de la commune** et les **phénomènes de ruissellement en milieux agricole et péri-urbains** sur les versants qui dominent la ville de part et d'autre de la vallée. La commune est plus ou moins régulièrement confrontée à l'un ou l'autre de ces phénomènes (ou **les deux comme en mai et juin dernier**), en fonction de l'intensité des épisodes pluvieux et orageux.

- **Les ruissellements** ; concernent essentiellement les **zones de coteaux et pied de versant à l'interface avec la vallée de la Souchez**. Le secteur le plus sensible correspond à la partie nord de la commune où l'urbanisation s'est développée à flanc de coteaux de part et d'autre de la RD 51, les zones de production se situant sur les reliefs des monts dominant la ville à une centaine de mètres d'altitude sur le territoire d'Aix-Noulette. Le drainage de ce versant conflue **au niveau du carrefour central de la ville (place Allende) qui constitue un point noir de circulation lors des fortes pluies**.  
Sur l'autre rive au sud, au pied de la cote de Givenchy (rue Clémenceau) quelques habitation et bâtiments situés **le long de la RD 51 qui constitue un axe d'écoulement préférentiel des ruissellements en provenance de Givenchy-en-Gohelle**, sont également exposées.
- Pour les **coulées boueuses**, phénomène associé à l'érosion des terrains agricoles qui occupent une partie des **coteaux au Nord et à l'Ouest** de la commune, les **secteurs les plus sensibles** sont la **rue Anne Franck** à l'interface entre les lotissements et un vallon agricole (le Fossé de Couture) ; ainsi que la **rue Maréchal Leclerc** avec des **habitations implantées en contrebas de parcelles agricoles** à forte pente le long de la voie qui recoupe le versant.
- Les **débordements de la Souchez** lors des fortes pluies se manifestent **préférentiellement dans le centre-ville** dans le **secteur compris entre le pont de la rue des Ormes et celui de la rue Pablo Néruda (où la rivière repart en angle-droit)**. Dans ce secteur la plaine alluviale de la rivière a été urbanisée de manière intensive et le lit de la rivière recalibré se développe dans un corridor alluvial étroit. **La faiblesse de la section d'écoulement ainsi que le manque d'entretien du cours d'eau (curage des fines) favorisent des débordements fréquents** dans les jardins dès que le débit de plein-bord est atteint dans le chenal d'écoulement. Par ailleurs **un certain nombre de passerelle et de ponceaux privés qui enjambent le cours d'eau avec des tabliers plus ou moins importants contribuent à limiter encore les capacités d'écoulement**.
- A ce sujet M. Thueux confirme qu'il faudrait faire une étude de réaménagement de cette section du cours d'eau pour voir s'il est possible d'effacer ou reconstruire certaines passerelles, curer le lit et remodeler les berges pour élargir la section d'écoulement.

### Événements marquants :

- Avant les événements de juin dernier, la commune n'avait **pas subi de désordres majeurs depuis les inondations de décembre 1999 et du 27 Août 2002** qui constituent les derniers événements recensés dans l'analyse des fichiers CAT-NAT. Des événements se sont bien sûr produits sur la commune depuis cette date mais sans conséquences majeures nécessitant un classement de la commune en situation de Catastrophe Naturelle jusqu'à ceux de mai-juin dernier.

### Dernier épisode (déroulement, cinétique) :

- Comme les communes voisines, Angres a été **touchée deux fois à une semaine d'intervalle le 30 mai et le 7 juin** par des phénomènes pluvieux de forte intensité. Le second épisode a été le plus violent, avec des sols et des nappes déjà saturés. Les ruissellements ont été immédiats.

Lors des deux épisodes des **dégâts** ont été **importants dans le centre-ville et en périphérie en raison de la combinaison des différents phénomènes ruissellements latéraux (eaux, coulées boueuses) et débordement de la Souchez** :

- Les secteurs de débordements de cours d'eau les plus importants ont concerné la section précédemment mentionnée.



## DETERMINATION DES ALEAS D'INONDATION SUR LE TERRITOIRE DE LA SOUCHEZ

- En fond de vallée, la rivière a débordé reprenant probablement son ancien lit gagné par l'urbanisation (par recouplement de méandres) au niveau des rues d'Austerlitz et de Lodi, au niveau de la rue du 14 juillet. Bon nombre de maisons ont été inondées dans la [plaine alluviale entre les rues Néruda et Clémenceau](#).

L'arrivée de ruissellements concentrés les plus importants qui ont affectés le centre-ville se produit :

- au Nord ; par la rue de la Cavée sur le giratoire de la Mairie (place Allende), par la rue de la Maladrerie pour rejoindre la rivière au niveau de la rue du Pont (en empruntant le point bas de la rue Leroux),
- à l'Ouest par la rue Rosa Park en direction de la Mairie.

Les phénomènes de coulées boueuses ont affecté de nombreuses zones du territoire communal au niveau des points bas (talwegs dépressions) favorisant la décharge de matériaux (limons cailloutis) sur les voiries notamment à l'Ouest de la commune dans le secteur du Bois Soil, le Fossé de Couture.



## DETERMINATION DES ALEAS D'INONDATION SUR LE TERRITOIRE DE LA SOUCHEZ

### 2 CARTOGRAPHIE DE SYNTHESE COMMUNALE

#### 2.1 CARTE DE SYNTHESE DES DONNEES D'ENQUETES SUR LES INONDATIONS PASSES

La cartographie suivante synthétise à l'échelle communale différents niveaux d'informations collectées au cours des enquêtes de DHE/PROLOG et SYMSAGEL à la suite des inondations du 31 mai et 07 juin 2016. On trouve sur cette carte notamment les éléments suivants :

<p>Repère de crues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 01/08/1998</li> <li>● 07/07/2001</li> <li>● 27/08/2002</li> <li>● 20/09/2014</li> <li>● 13/08/2015</li> <li>● 31/05/2016</li> <li>● 07/06/2016</li> <li>● 09/08/2018</li> </ul>	<p>Localisation des repères de crue avec un code couleur précisant l'évènement de rattachement (<b>exemple de la couleur pour 07 juin 2016</b>)</p>
<p>■ Bâtiments déjà inondés</p>	<p>Bâtiments déjà touchés par une inondation (source : SYMSAGEL)</p>
<p>★ Embâcles (crues mai/juin 2016)</p>	<p>Embâcles constatés lors des inondations du 31 mai et 07 juin 2016 (source : SYMSAGEL)</p>
<p>Axes de ruissellement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Axe naturel</li> <li>➡ Axe anthropique</li> </ul>	<p>Axes de ruissellement naturel ou anthropique issus des enquêtes de terrain de DHE (2016) et SYMSAGEL</p>
<p>Zones inondées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▨ débordement de cours d'eau</li> <li>▨ débordement de réseau</li> <li>▨ remontée de nappe</li> <li>▨ ruissellement</li> </ul>	<p>Zones déjà inondées par le passé avec une trame/couleur spécifique selon l'origine de l'inondation</p> <p><i>Nota : on ne retrouvera pas sur chaque commune tous les types d'inondation</i></p>
<p>Cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Contrôlé</li> <li>--- Intermittent</li> <li>— Permanent</li> </ul>	<p>Cette couche a été produite dans le cadre de l'étude SLGRI de 2016 (source : DHE), à la suite du constat que le réseau hydrographique n'était pas toujours parfaitement positionné. La partie « cours d'eau » contrôlé correspond à la partie canalisée de la Souchez ou sous gestion de VNF.</p>





## DETERMINATION DES ALEAS D'INONDATION SUR LE TERRITOIRE DE LA SOUCHEZ

### 2.2 CARTE DE SYNTHÈSE DU FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE

La cartographie suivante est extraite de l'étude SLGRI et représente le fonctionnement hydraulique de la zone d'étude. Un zoom à l'échelle communale est proposé ci-après. Ce support permet de disposer d'une vision homogène et cohérente de l'ensemble des processus conduisant au phénomène d'inondation par ruissellement et débordement à l'échelle du bassin versant. On trouve sur cette carte notamment les éléments suivants :

<p><b>Zone de production</b></p> 	<p>Il s'agit de <b>zones naturelles, agricoles ou urbaines</b> de la partie amont des bassins versants, qui constituent <b>son impluvium avec des apports sous forme de nappes d'eau</b> (sub-centimétriques à la surface du sol) sur des <b>pentés fortes et moyennes</b>.</p>
<p><b>Zone d'accumulation potentielle</b></p> 	<p>Il s'agit de <b>zones de transfert et d'accumulation des ruissellements</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gravitairement les <b>écoulements</b> se concentrent <b>vers les points les plus bas des reliefs</b> (dépressions "en berceau", talwegs), le phénomène s'accompagnant d'une accélération des dynamiques (hauteur, vitesse, transport...).</li> <li>En <b>zone naturelle ou agricole</b>, les <b>zones d'accumulation</b> correspondent à des secteurs <b>en amont d'ouvrages anthropiques (trame urbaine, ouvrage routier)</b>, faisant <b>obstacle à l'écoulement des eaux</b> et provoquant un <b>stockage temporaire</b>.</li> </ul> <p>On caractérise ces espaces comme <b>des zones de grand écoulement et de stockage</b> avec des <b>vitesse importantes (&gt; à 0,5 m/s)</b> et des <b>hauteurs d'eau significatives (dépassant 0,30 m)</b>.</p>
<p><b>Zone de ruissellement</b></p> 	<p>Ils correspondent aux <b>zones mixtes de la partie médiane et aval des bassins versants (secteurs de type glacis ou piedmont)</b>, où les pentes sont moins importantes (<b>pentés moyenne à faible</b>) avec des talwegs moins marqués (parfois remaniés par les labours ou la trame urbaine). Dans ces secteurs, alimentés par les ruissellements amont, les <b>écoulements</b> deviennent <b>plus diffus en surface</b>.</p> <p>On caractérise ces espaces comme des <b>zones d'étalement</b> avec des <b>hauteurs d'eau</b> généralement <b>faibles à modérées (0,10 à 0,30 m)</b> et des <b>vitesse faibles</b>.</p> <p><i>Les dégâts occasionnés sur ces secteurs concernent essentiellement les terres agricoles, selon le couvert végétal et les pentés. En milieu urbain, on peut retrouver sur ces secteurs quelques caves ou vides sanitaires inondés.</i></p>
<p><b>Plancher alluvial</b></p> 	<p>Ensemble subhorizontal des <b>formations meubles de colmatage de fond de vallée</b> correspondant aux <b>alluvions</b> des cours d'eau principaux et / ou aux <b>formes connexes (bas-fonds, zones humides marécageuses)</b>.</p> <p>Ces espaces <b>topographiquement déprimés</b> sont susceptibles d'être <b>affectés par les inondations par débordement de cours d'eau</b> associées aux <b>apports latéraux par ruissellement</b>, et ainsi également que par des phénomènes de <b>remontées de nappes</b> consécutives à des séquences pluvieuses intenses ou de longues durées.</p>
<p><b>Axes de ruissellement</b></p> <p>  Axe naturel   Axe anthropique         </p>	<p>Axes de ruissellement naturel ou anthropique issus des enquêtes de terrain de DHE (2016) et SYMSAGEL</p>



## DETERMINATION DES ALEAS D'INONDATION SUR LE TERRITOIRE DE LA SOUCHEZ

<p><b>Ouvrages</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Infrastructure_Remblai</li><li>Ouvrages_hydrauliques<ul style="list-style-type: none"><li>■ Autres ouvrages</li><li>■ Bassin</li><li>■ Caissons enterres</li><li>■ Captage</li><li>■ Fossé</li><li>■ Haies/Fascine</li><li>■ Noues</li><li>■ Ouvrage assainissement</li><li>■ Station d'épuration</li></ul></li></ul>	<p>Cet item regroupe les infrastructures en remblai identifiées dans le cadre de l'étude SLGRI de 2016 (source : DHE) et les ouvrages hydrauliques (bassins, fossés, noues, ...) présents sur le bassin versant de la Souchez (source : SYMSAGEL).</p>
--	--





**PROLOG**  
INGENIERIE

**SYNTHESE DU FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE**



**Légende**

**OUVRAGES**

- Infrastructure\_Remblai
- Ouvrages\_hydrauliques
  - Autres ouvrages
  - Bassin
  - Caissons enterres
  - Captage
  - Fossé
  - Haies/Fascine
  - Noues
  - Ouvrage assainissement
  - Station d'épuration

**FONCTIONNEMENT**

**Axes de ruissellement**

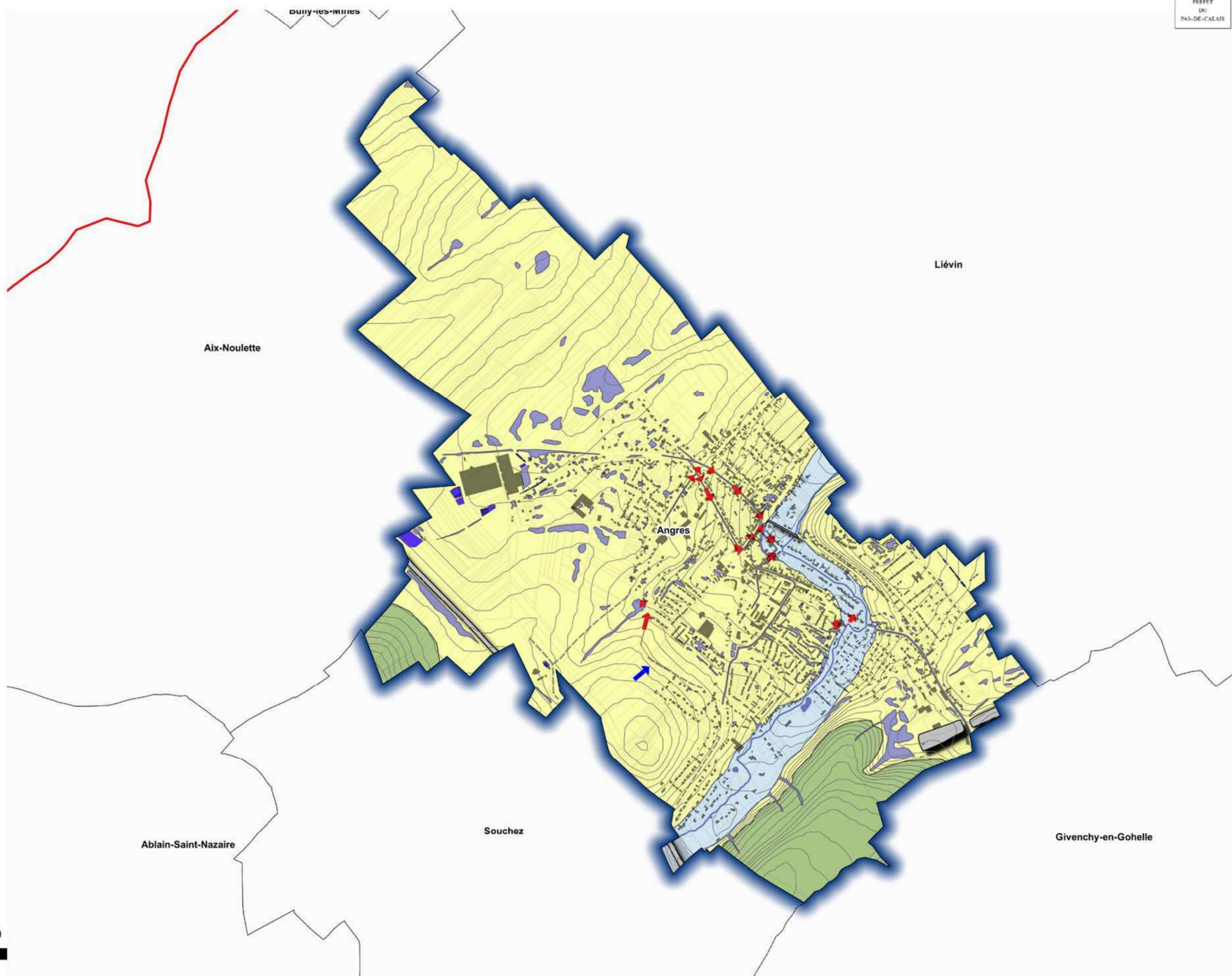
- ➔ Axe naturel
- ➔ Axe Anthropique
- Plancher alluvial
- Accumulation potentielle
- Zone de production
- Zone de ruissellement

**HYDROGRAPHIE**

**Cours d'eau**

- Contrôlé
- - - Intermittent
- Permanent
- Plans d'eau

Date : 05/02/2020  
 Source : DDTM 62  
 Mentions légales : Plan - BD  
 Parcellaire © IGN



## DETERMINATION DES ALEAS D'INONDATION SUR LE TERRITOIRE DE LA SOUCHEZ

### 3 REPERES DE CRUE

- ✓ Dans le cadre d'enquêtes de terrain réalisées en décembre 2019, des repères de crue ont été relevés sur les différentes communes du périmètre.
- ✓ **8 repères/laises de crue ont ainsi été relevés sur la commune d'Angres concernant tous l'évènement du 07/06/2016.**

ID	Date de l'évènement	PHE	Origine de l'inondation	Cours_eau
43	07/06/2016	Non	Ruissellement / Réseau EP	
44	07/06/2016	Non	Débordement de cours d'eau	La Souchez
45	07/06/2016	Oui	Débordement de cours d'eau	La Souchez
46	07/06/2016	Non	Débordement de cours d'eau	La Souchez
47	07/06/2016	Non	Débordement de cours d'eau	La Souchez
48	07/06/2016	Oui	Débordement de cours d'eau	La Souchez
49	07/06/2016	Non	Débordement de cours d'eau	La Souchez
50	07/06/2016	Non	Débordement de cours d'eau	La Souchez



43			Design Prévention Énergie
<b>CODIFICATION</b>	Index du site : ZIC2016-2	Index du repère n° : 06_2016_038	
	Photos site n° : ANG_01.jpg	Photos repère n° : 1825_L.jpg / 1824_R.jpg	
<b>SOURCE DU REPÉRAGE</b>			
Source :	<input checked="" type="checkbox"/> Campagne de terrain <input type="checkbox"/> Documents (étude, ouvrage,...)		
	Préciser : Repérage d'après photos et témoignage (DST M.Debraban)		
<b>Repérage</b>	Date : 5/12/2019	Heure : PDV 17h15	Service/organisme : DH&E
<b>LOCALISATION DU SITE</b>			
Département : 62			
Commune : ANGRES			
Description du site :	<div style="border: 1px solid blue; padding: 5px;">         Habitation du N°5 Rue Anne Franck côté droit de la route sens descendant. Niveau repéré 15 cm par rapport au sol sur le 8<sup>ème</sup> poteau à partir de l'accès suivant (photo).       </div>		
Coordonnées géographiques (L93) :			
X (m) :	682 268,78		
Y (m) :	7 034 477,79		
<b>Photos d'ensemble du site :</b>	<b>Photos du repère / de la laisse de crue :</b>		
			Source : <b>Commune</b>
<b>Schémas de la zone :</b>			
<b>ALTIMÉTRIE ET NIVELLEMENT</b>			
Référence :	Au sol sur le trottoir	Date de l'événement :	07/06/2016
Altitude de la référence (mNGF) :		Maximum de la crue (PHE) :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Hauteur par rapport à une référence (m) :	0.15	Type(s) de phénomène(s) d'inondation	
Altitude atteinte par l'eau (mNGF) :	0.15	Débordement de cours d'eau	<input type="checkbox"/> <span style="float: right;">Nom cours d'eau :</span>
		Ruissellement/ Réseau EP	<input checked="" type="checkbox"/>
		Remontée de nappe	<input type="checkbox"/>

44			
<b>CODIFICATION</b>	Index du site : ZIC2016-2	Index du repère n° : 06_2016_039	
	Photos site n° : ANG_02.jpg	Photos repère n° : 1811_L.jpg / 1810_R.jpg	
<b>SOURCE DU REPÉRAGE</b>			
Source :	<input checked="" type="checkbox"/> Campagne de terrain	<input type="checkbox"/> Documents (étude, ouvrage,...)	
Préciser :	Repérage d'après photos et témoignage (DST M.Debraban)		
Repérage	Date : 5/12/2019	Heure : PDV 21h51	Service/organisme : DH&E

**LOCALISATION DU SITE**

Département : 62

Commune : ANGRES

Description du site :

Plan d'eau communal Rue de Champaubert. Niveau à l'angle du local technique des vannes : 30 cm / au sol (photo).

Coordonnées géographiques (L93) :

X (m) : 683 000,90

Y (m) : 7 034 059,11

Photos d'ensemble du site :



Photos du repère / de la laisse de crue :

Source :  
Commune

Schémas de la zone :

**ALTIMÉTRIE ET NIVELLEMENT**

Référence : Au sol

Altitude de la référence (mNGF) :

Hauteur par rapport à une référence (m) :

Altitude atteinte par l'eau (mNGF) :

Date de l'événement :

07/06/2016

Maximum de la crue (PHE) :

 Oui Non

Type(s) de phénomène(s) d'inondation

Débordement de cours d'eau 

Nom cours d'eau : La Souchez

Ruissellement/ Réseau EP Remontée de nappe

45			
<b>CODIFICATION</b>		Index du site : ZIC2016-2	Index du repère n° : 06_2016_040
		Photos site n° : ANG_03.jpg	Photos repère n° : 1813_L.jpg / 1812_R.jpg
<b>SOURCE DU REPÉRAGE</b>			
Source :	<input checked="" type="checkbox"/>	Campagne de terrain	<input type="checkbox"/> Documents (étude, ouvrage,...)
Préciser :	Repérage d'après photos et témoignage (DST M.Debraban)		
Repérage	Date : 5/12/2019	Heure : PDV 19h47	Service/organisme : DH&E
<b>LOCALISATION DU SITE</b>			
Département :	62		
Commune :	ANGRES		
Description du site :	Plan d'eau communal Rue de Champaubert. Débordement avec surverse vers l'étang du bief de la Souchez au niveau du mur bétonné à 47 cm / au sol (photo au maximum de l'évènement vers 21 h).		
Coordonnées géographiques (L93) :			
X (m) :	682 986,74		
Y (m) :	7 034 056,12		
Photos d'ensemble du site :		Photos du repère / de la laisse de crue :	
			
		Source : Commune	
Schémas de la zone :			
			
<b>ALTIMÉTRIE ET NIVELLEMENT</b>			
Référence :	Au sol	Date de l'évènement :	07/06/2016
Altitude de la référence (mNGF) :		Maximum de la crue (PHE) :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Hauteur par rapport à une référence (m) :	0.47	Type(s) de phénomène(s) d'inondation	
Altitude atteinte par l'eau (mNGF) :	0.47	Débordement de cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		Ruissellement/ Réseau EP	<input type="checkbox"/>
		Remontée de nappe	<input type="checkbox"/>
		Nom cours d'eau :	La Souchez

46			Design Hydrologie & Energie
<b>CODIFICATION</b>	Index du site : ZIC2016-2	Index du repère n° : 06_2016_041	
	Photos site n° : ANG_04.jpg	Photos repère n° : 1815_L.jpg / 1814_R.jpg	
<b>SOURCE DU REPÉRAGE</b>			
<b>Source :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Campagne de terrain <input type="checkbox"/> Documents (étude, ouvrage,...)		
<b>Préciser :</b>	Repérage d'après photos et témoignage (DST M.Debraban)		
<b>Repérage</b>	Date : 5/12/2019	Heure : PDV 20h47	Service/organisme : DH&E
<b>LOCALISATION DU SITE</b>			
<b>Département :</b>	62		
<b>Commune :</b>	ANGRES		
<b>Description du site :</b>	Au niveau du 15 Rue d'Arcole côté rivière. Niveau à proximité du garage sur le potelet de la barrière béton (photo) : 25 cm / au sol.		
<b>Coordonnées géographiques (L93) :</b>			
X (m) :	683 099,69		
Y (m) :	7 034 174,03		
<b>Photos d'ensemble du site :</b>	<b>Photos du repère / de la laisse de crue :</b>		
			Source : Commune
<b>Schémas de la zone :</b>			
<b>ALTIMÉTRIE ET NIVELLEMENT</b>			
<b>Référence :</b>	Au sol	<b>Date de l'événement :</b>	07/06/2016
<b>Altitude de la référence (mNGF) :</b>		<b>Maximum de la crue (PHE) :</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Hauteur par rapport à une référence (m) :</b>	0.25	<b>Type(s) de phénomène(s) d'inondation</b>	
<b>Altitude atteinte par l'eau (mNGF) :</b>	0.25	Débordement de cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		Ruissellement/ Réseau EP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
		Remontée de nappe	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
		Nom cours d'eau : La Souchez	

47			
<b>CODIFICATION</b>	Index du site : ZIC2016-2	Index du repère n° : 06_2016_042	
	Photos site n° : ANG_05.jpg	Photos repère n° : 1817_L.jpg / 1816_R.jpg	
<b>SOURCE DU REPÉRAGE</b>			
Source :	<input checked="" type="checkbox"/> Campagne de terrain <input type="checkbox"/> Documents (étude, ouvrage,...)		
	Préciser : Repérage d'après photos et témoignage (DST M.Debraban)		
Repérage	Date : 5/12/2019	Heure : PDV 20h38	Service/organisme : DH&E
<b>LOCALISATION DU SITE</b>			
Département : 62			
Commune : ANGRES			
Description du site :	<div style="border: 1px solid blue; padding: 5px;">         Ancienne écluse sur la Souchez. Niveau au sol (flèche rouge) sur le radier qui a été submergé en 2016.       </div>		
Coordonnées géographiques (L93) :			
X (m) :	683 111,24		
Y (m) :	7 034 252,64		
Photos d'ensemble du site :	Photos du repère / de la laisse de crue :		
			Source : Commune
Schémas de la zone :			
<b>ALTIMÉTRIE ET NIVELLEMENT</b>			
Référence :	Au sol sur le radier	Date de l'événement :	07/06/2016
Altitude de la référence (mNGF) :		Maximum de la crue (PHE) :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Hauteur par rapport à une référence (m) :	0	Type(s) de phénomène(s) d'inondation	
Altitude atteinte par l'eau (mNGF) :	0	Débordement de cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
		Ruissellement/ Réseau EP	<input type="checkbox"/>
		Remontée de nappe	<input type="checkbox"/>
		Nom cours d'eau :	La Souchez

48			
<b>CODIFICATION</b>	Index du site : ZIC2016-2	Index du repère n° : 06_2016_043	
	Photos site n° : ANG_06.jpg	Photos repère n° : 1819_L.jpg / 1818_R.jpg	
<b>SOURCE DU REPÉRAGE</b>			
Source :	<input checked="" type="checkbox"/> Campagne de terrain <input type="checkbox"/> Documents (étude, ouvrage,...)		
	Préciser : Repérage d'après photos et témoignage (DST M.Debraban)		
Repérage	Date : 5/12/2019	Heure : PDV 19h40	Service/organisme : DH&E
<b>LOCALISATION DU SITE</b>			
Département : 62			
Commune : ANGRES			
Description du site :	Habitation 60 Rue Clémenceau. Niveau sur le pilier droit du portail 40 cm/au sol sur le trottoir.		
Coordonnées géographiques (L93) :			
X (m) :	683 185,23		
Y (m) :	7 034 380,73		
Photos d'ensemble du site :	Photos du repère / de la laisse de crue :		
			Source : Commune
Schémas de la zone :			
<b>ALTIMÉTRIE ET NIVELLEMENT</b>			
Référence :	Au sol sur le trottoir	Date de l'événement :	07/06/2016
Altitude de la référence (mNGF) :		Maximum de la crue (PHE) :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Hauteur par rapport à une référence (m) :	0.4	Type(s) de phénomène(s) d'inondation	
Altitude atteinte par l'eau (mNGF) :	0.4	Débordement de cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Nom cours d'eau : La Souchez
		Ruissellement/ Réseau EP	<input type="checkbox"/>
		Remontée de nappe	<input type="checkbox"/>

49			
<b>CODIFICATION</b>		Index du site : ZIC2016-2	Index du repère n° : 06_2016_044
		Photos site n° : ANG_07.jpg	Photos repère n° : 1821_L.jpg / 1820_R.jpg
<b>SOURCE DU REPÉRAGE</b>			
Source :	<input checked="" type="checkbox"/>	Campagne de terrain	<input type="checkbox"/> Documents (étude, ouvrage,...)
Préciser :	Repérage d'après photos et témoignage (DST M.Debraban)		
Repérage	Date : 5/12/2019	Heure :	Service/organisme : DH&E
<b>LOCALISATION DU SITE</b>			
Département : 62			
Commune : ANGRES			
Description du site :	Habitation 25 Rue du Pont. Niveau 30 cm / au sol sur le trottoir entre la porte et le compteur électrique. L'eau est entrée dans la maison malgré les protections.		
Coordonnées géographiques (L93) :			
X (m) :	683 090,25		
Y (m) :	7 034 578,40		
<b>Photos d'ensemble du site :</b>		<b>Photos du repère / de la laisse de crue :</b>	
			
			
		Source : Commune	
<b>Schémas de la zone :</b>			
			
<b>ALTIMÉTRIE ET NIVELLEMENT</b>			
Référence :	Au sol sur le trottoir		Date de l'événement : 07/06/2016
Altitude de la référence (mNGF) :			Maximum de la crue (PHE) : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Hauteur par rapport à une référence (m) :	0.3		Type(s) de phénomène(s) d'inondation
Altitude atteinte par l'eau (mNGF) :	0.3		Débordement de cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Ruissellement/ Réseau EP <input type="checkbox"/> Remontée de nappe <input type="checkbox"/>
			Nom cours d'eau : La Souchez

50			
<b>CODIFICATION</b>		Index du site : ZIC2016-2	Index du repère n° : 06_2016_045
		Photos site n° : ANG_08.jpg	Photos repère n° : 1823_L.jpg / 1822_R.jpg
<b>SOURCE DU REPÉRAGE</b>			
Source :	<input checked="" type="checkbox"/>	Campagne de terrain	<input type="checkbox"/> Documents (étude, ouvrage,...)
Préciser :	Repérage d'après photos et témoignage (DST M.Debraban)		
Repérage	Date : 5/12/2019	Heure : PDV 21h42	Service/organisme : DH&E
<b>LOCALISATION DU SITE</b>			
Département : 62			
Commune : ANGRES			
Description du site :	<div style="border: 1px solid blue; padding: 5px;">           Habitation 14 Rue Leroux. L'eau est entrée par l'arrière de l'habitation et c'est évacuée par la porte dans la rue (photo). Le niveau dans l'habitation peut être estimé à 25 cm. Le niveau mesuré de 45 cm sur le trottoir devant la porte doit correspondre à celui du plan d'eau derrière la maison à l'endroit où l'eau c'est engouffrée.         </div>		
Coordonnées géographiques (L93) :			
X (m) :	682 869,71		
Y (m) :	7 034 687,08		
Photos d'ensemble du site :		Photos du repère / de la laisse de crue :	
			
		Source : Commune	
<b>Schémas de la zone :</b>			
			
<b>ALTIMÉTRIE ET NIVELLEMENT</b>			
Référence :	Au sol sur le trottoir		Date de l'événement : 07/06/2016
Altitude de la référence (mNGF) :			Maximum de la crue (PHE) :
Hauteur par rapport à une référence (m) :	0.45		<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Altitude atteinte par l'eau (mNGF) :	0.45		Type(s) de phénomène(s) d'inondation
		Débordement de cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>	Nom cours d'eau : La Souchez
		Ruissellement/ Réseau EP <input type="checkbox"/>	
		Remontée de nappe <input type="checkbox"/>	